

15.—*Résolu*: De présenter au Conseil, tel que corrigé à cette séance, l'état des crédits requis par la Commission de l'Hôtel de Ville pour l'exercice 1909.

Adjournement.

L. de MONTIGNY,
Secrétaire.

COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 2 décembre

Sont présents : MM. les échevins Proulx, président, Stearns, Carter, Marin, Gadbois, Séguin et Roy.

1.—M. l'échevin Marin, en sa qualité de membre de la sous-commission instituée *re* musée d'anatomie, soumet un rapport favorable à l'émission d'une licence à M. P.-J. Smith, à l'effet de tenir un musée d'anatomie; et le surintendant de Police est prié d'agir en conséquence.

2.—*Résolu*: De présenter au Conseil un rapport recommandant de payer la taxe d'eau du capitaine du poste No 15 comme la chose se pratique pour les autres capitaines.

3.—La Commission procède alors à l'enquête du détective Guérin accusé d'insubordination.

Les témoins sont: A. Lapierre, détective F. Guérin, S.-D. Vallières, E.-W. Villeneuve, Geo. Vandelac, Geo.-T. Pratte, L.-P. Forest et D.-L. Desbois.

L'enquête est alors close.

4.—Soumis et lu un rapport du surintendant de Police, en réponse à une requête du "Board of Trade", déclarant que, dans le moment, on ne pourrait mettre à cheval dix pour cent du corps de Police; que, des deux cents hommes auxquels il est prévu dans la réquisition des crédits pour 1909, si ces crédits sont votés, il suffirait de mettre douze de ces hommes à cheval.

Sur proposition de M. l'échevin Gadbois, il est

Résolu: D'attendre que les crédits de 1909 soient votés avant de prendre une décision sur ce rapport.

5.—Des lettres du détective en chef Carpenter, recommandant une augmentation de salaire aux détectives et la promotion de l'assistant-détective Gorman, sont

Déposées sur le bureau.

6.—Soumis et lu un rapport du surintendant de Police au sujet d'une plainte portée par M. J.-A. Benoit contre l'agent de police Gauvin (No 345), pour injures verbales.

Le rapport déclare que les témoins qui sont censés connaître quelque chose dans cette affaire ne se rappellent rien.

Sur proposition de M. l'échevin Gadbois, il est

Résolu: D'informer M. Benoit que cette Commission ne peut faire plus, à raison du défaut de preuve.

7.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Finances refusant de souscrire au rapport de la Commission de Police qui demande un crédit de \$150 pour payer un compte du Dr Armstrong.

Vu qu'il n'y a pas de fonds disponibles pour payer ce compte, il est

Résolu: De déposer ce compte sur le bureau jusqu'à ce que les crédits de l'exercice 1909 aient été votés.

Adjournement.

JOHN-J. BARRY,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 7 DECEMBRE

ORDRE DU JOUR

REGLEMENTS

- 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No 260 *re* édifices. (Leclaire.) (2 mars —imprimé.

15.—*Resolved*: That the list of appropriations required by the City Hall Committee for 1909 be submitted to Council, as corrected by this meeting.

Adjourned.

L. de MONTIGNY,
Secretary.

POLICE COMMITTEE

Report of meeting held the 2nd of December

Present: Ald. Proulx, chairman, Stearns, Carter, Marin, Gadbois, Séguin and Roy.

1.—Ald. Marin, as member of the sub-committee appointed *Re*: Museum of Anatomy, submitted a verbal report in favor of giving a license to Mr. P. J. Smith, for keeping a museum of Anatomy. The superintendent of Police received instructions accordingly.

2.—*Resolved*: That a report be made to the City Council in favor of paying the water tax of the Captain of No. 15 Police Station, as it is done for other police Captains.

3.—The Committee then proceeded with the investigation of detective Guérin charged with insubordination.

The witnesses were: A. Lapierre, detective F. Guérin, S. D. Vallières, E. W. Villeneuve, Geo. Vandelac, Geo. T. Pratte, L. P. Forest, D. L. Desbois.

The investigation was then declared closed.

4.—Submitted and read a report from the superintendent of Police, in answer to a request from the Board of Trade, stating that, for the present, it would be inopportune to place ten per cent of the police force on horseback; that out of the two hundred men asked for in the estimates for 1909, if granted, twelve men on horseback would, then, be sufficient.

On motion of Ald. Gadbois, it was

Resolved: That action upon said report be deferred until the estimates for 1909 are voted.

5.—Letters from detective in chief Carpenter recommending an increase of salary for the detectives, and promotion for assistant detective Gorman were

Laid on the table.

6.—Submitted and read a report from the superintendent of Police relative to a complaint made by Mr. J. A. Benoit against No. 345 constable Gauvin for verbal insults.

The said report is to the effect that the witnesses who are supposed to know something of this matter do not remember anything.

On motion of Ald. Gadbois, it was

Resolved: To inform Mr. Benoit that this Committee is unable to take further action for want of proof.

7.—Submitted and read a report of the Finance Committee declining to concur in a report of the Police Committee for an appropriation of \$150 to pay an account from Dr. Armstrong.

There being presently no funds available to pay the same, it was

Resolved: That said account be left on the table until the appropriations for 1909 are voted.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF THE 7th DECEMBER

ORDER OF THE DAY.

BY-LAWS

- 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by law No. 260 *re* buildings. (Leclaire.) (2nd March. —printed).